



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

VERSAILLES, le 5 mai 2011

Cabinet
Service Interministériel de
Défense et de Protection Civile

Affaire suivie par : Cédric LOESCHER
Téléphone : 01 39 49 78 81
Télécopie : 01 39 49 79 83
Courriel : cedric.loescher@yvelines.gouv.fr

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Objet : plan VIGIPIRATE.

Le plan VIGIPIRATE, **toujours maintenu au niveau d'alerte rouge** qui implique de « **prendre les mesures nécessaires pour prévenir le risque avéré d'un ou de plusieurs attentats graves** », fait l'objet d'un renforcement de vigilance au regard de l'évolution récente du contexte international.

Sont notamment concernés : les lieux de culte sensibles, les musées nationaux, les sites touristiques symboliques, les grands centres commerciaux et les espaces accueillant de grands rassemblements de population.

Il conviendra d'apporter la plus grande attention à la mise en œuvre de dispositifs de filtrage, à la vérification des sacs et bagages, aux accès des sites précités, qui reçoivent un public nombreux et diversifié, ainsi qu'un contrôle des accès aux parkings et aux zones de livraison.

Un filtrage des entrées et un contrôle des bagages seront mis en place dans les transports en commun. Les poubelles, containers et sanisettes peuvent être condamnées dans les lieux de forte affluence.

Les organisateurs de grands événements devront adapter les dispositifs de sécurisation de leur manifestation, notamment en renforçant les équipes de contrôle aux accès, en procédant à des filtrages et en contrôlant les sacs et les bagages à main. A défaut, il conviendra de suspendre les rassemblements.

Le stationnement des deux roues est prohibé à proximité immédiate des issues des bâtiments administratifs, des établissements recevant du public ainsi que des accès des gares.

Je vous demande de **rappeler ces consignes de vigilance renforcée à vos services et d'accentuer, en fonction des circonstances et du contexte local, la sécurité des intérêts identifiés comme sensibles en fonction du critère de la fréquentation** afin que soient, assurée, en liaison avec les services de police et de gendarmerie, la sécurité du public.

Dans ce contexte incertain, je vous remercie pour votre mobilisation et vous saurais gré de me faire part des difficultés et des événements qui auraient retenu votre attention.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet

Michel HEUZÉ

Copies à : Sous-Préfets - DDSP - GDGN

Préfecture des Yvelines

1, Rue Jean HOUDON - 78010 VERSAILLES Cedex - Téléphone : 01 39 49 78 00 - Télécopie : 01 39 49 75 78

Adresse Internet : <http://www.yvelines.pref.gouv.fr>